

Présents : Francine GUTH (Secrétaire générale), Jean-Emmanuel LEGRY (Vice-président), Françoise LAPICQUE, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDIEU, Marc FRIANT, Germain GIRAULT, Stéphane LAMIRAND, Jean-Claude LIEBON, Éric MATHIS, Franck SCHOUVER, Patrick SOILOT, Corinne STOFFEL, Hervé VIGOURET, Catherine BARBIER-CARPENTIER, Corentin LAMAZE.

Excusés : Cédric JOLY, Vincent BLANCHARD

Françoise LAPICQUE remercie les membres présents et présente les excuses de ceux qui n'ont pu se joindre à la réunion.

Ordre du jour :

Championnat par équipe :

Validation de la phase 2 et bilan de la saison

Préparation de la prochaine saison, règlement, circulaire

Autres compétitions

Fin de saison

Modifications réglementaires

Divers

Organisations : bilan et préparation

Statistiques

1/ Championnat par équipes

Validation phase 2

Bon bilan, légèrement moins de litiges, gérés à l'issue de chaque journée : 909 équipes (+50 en phase 2)

On a enregistré :

- 12 forfaits (2 en GE2, 4 en GE6, 6 en GE7), et 1 forfait général (GE7)
- 247 demandes de modification, dont 20 ont été refusées (souvent avant 2^{ème} demande), occasionnant 28 reports
- Utilisation de GIRPE inchangée à 75-80% : excellente en GEE et dans les premières divisions ; faible dans certains départements : à noter des remontées par Girpe sans enregistrement de la feuille par SPID ; à la demande des représentants des CSD, la liste des clubs n'utilisant pas Girpe sera communiquée pour les accompagner à son utilisation future.
- Des erreurs fréquentes : abandon d'un joueur indiqué forfait, au lieu d'abandon (incidence sur les points classement)
- Non-participation à un championnat jeunes : les pénalités ont été adressées aux clubs en obligation depuis le début de saison

Modifications au règlement et à la circulaire

Règlement :

- . Indication du nombre d'équipes en GE6, modifié pour la phase 2, et repris dès la phase 1 pour la prochaine saison
- . Précisions apportées sur les nombres d'absents et les décisions selon les divisions
- . Pas de changement pour les horaires « officiels ». La demande d'un horaire à 14h restera une demande de dérogation pour les équipes devant jouer à 17h, possible sur la phase, si elle concerne une équipe de GE7 à 14h.

Circulaire :

- . Indication pour les modifications au calendrier du championnat
- . Précision sur les absents, et rappel de l'obligation de disputer la rencontre si une équipe est incomplète
- . Réécriture de la qualification des joueurs (licence + certification médicale)
- . Indication claire de la vérification de la certification médicale sur la feuille de rencontre, si non inscrite sur la licence
- . Mention obligatoire du nom du juge-arbitre (y compris joueur, y compris non diplômé selon les divisions) sur la feuille de rencontre.

Préparation de la saison prochaine

Calendrier de la préparation :

- . formulaires d'engagement revus pour demande d'attestation de connaissance des obligations liées aux différents niveaux
- . envoi de ces formulaires aux clubs (espace LGETT), à retourner avant le 2 juillet pour toutes les divisions, sauf GE7 possible jusqu'au 1^{er} septembre
- . élaboration du calendrier GEE à GE6, semaine 27, pour publication avant le 14 juillet.
- . pour la GE7, la date du 1^{er} septembre est la date limite pour permettre la publication du calendrier en fin de la semaine 36 ; la possibilité de laisser des places vacantes pour des inscriptions plus tardive est actée.

2/ Critérium fédéral

Les inscriptions sont présentées par département et par catégorie (ci-dessous) : globalement, 21.4% des licenciés compétition participent au critérium fédéral. Certains n'ont en réalité participé à aucun tour.

	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total			
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M+D	
TOUS TYPES																		
D08-ARDENNES	0	1	4	1	10	4	24	4	13	0	43	1	23	2	117	13	130	391
D10-AUBE	1	0	9	0	12	2	12	0	18	2	23	1	17	1	92	6	98	
D51-MARNE	5	0	10	2	25	3	33	4	35	4	21	3	17	1	146	17	163	
D52-HAUTE-MARNE	0	0	0	0	1	0	4	1	8	2	14	1	14	0	41	4	45	564
D54-MEURTHE ET MOSELLE	1	2	8	2	22	2	41	4	36	8	75	8	55	3	238	29	267	
D55-MEUSE	1	0	5	0	10	0	9	0	10	3	13	0	8	1	56	4	60	
D88-VOSGES	1	0	5	0	19	3	30	5	27	4	52	7	33	6	167	25	192	
D57-MOSELLE	9	3	38	1	41	5	53	10	57	9	64	11	51	1	313	40	353	653
D67-BAS RHIN	2	2	14	1	34	3	24	5	33	8	46	3	29	0	182	22	204	
D68-HAUT RHIN	1	1	8	0	12	2	13	4	15	4	21	1	14	0	84	12	96	
TOTAL TOUS TYPES	21	9	101	7	186	24	243	37	252	44	372	36	261	15	1436	172	1608	

Le déroulement, avec un responsable par division, a donné satisfaction et sera reconduit, en concertation avec la CRA.

En raison du grand nombre de non-participations, en particulier en R1 seniors, une vigilance accrue sera portée sur le respect des délais de prévenance. Les modalités de repêchage sont précisées, en accord avec la répartition des inscrits sur les 3 territoires.

3/ Divers

Focus sur les compétitions de fin de saison, et impact sur les règlements sportifs 2023-24

Relecture des futurs règlements sportifs, envoyés avant la réunion

*** Finales départementales par classements**

Au total de nos départements, 895 inscrits, dont la moitié en H8. Les montées nationales sont de 2 ou 3 en dames, de 6 ou 7 en messieurs, selon les catégories.

*** Interclubs régionaux**

Réécriture du classement à l'issue du tour 2 en Régionale 1 dans le règlement de l'an prochain

*** Championnat Grand Est individuel**

La sélection tenant compte du règlement a été réalisée, publiée sur site. Elle a été complétée, par les services techniques, pour atteindre les nombres prévus en benjamines et minimex filles : le règlement sera modifié pour l'indiquer lors de la prochaine saison.

Organisations

Globalement toutes les compétitions de cette saison ont été bien organisées, avec l'aide des clubs.

Expérimentation sur les dernières de l'affichage Internet disponible par QR code en remplacement de l'affichage : plutôt apprécié, à reconduire.

La date limite de candidatures pour la prochaine saison est le 1^{er} juin : elles seront examinées en fin de semaine pour attribution.

Statistiques

Jean-Claude Liébon présente un état statistique de la participation des joueurs licenciés compétition aux différentes épreuves.

Françoise LAPICQUE

Présidente CSR